

**Rencontres Natureparif
Continuités écologiques en milieu urbain
Paris, 28 janvier 2016**

L'urbain dense dans le schéma régional de cohérence écologique d'Île-de-France



Jean-Marc BERNARD

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie



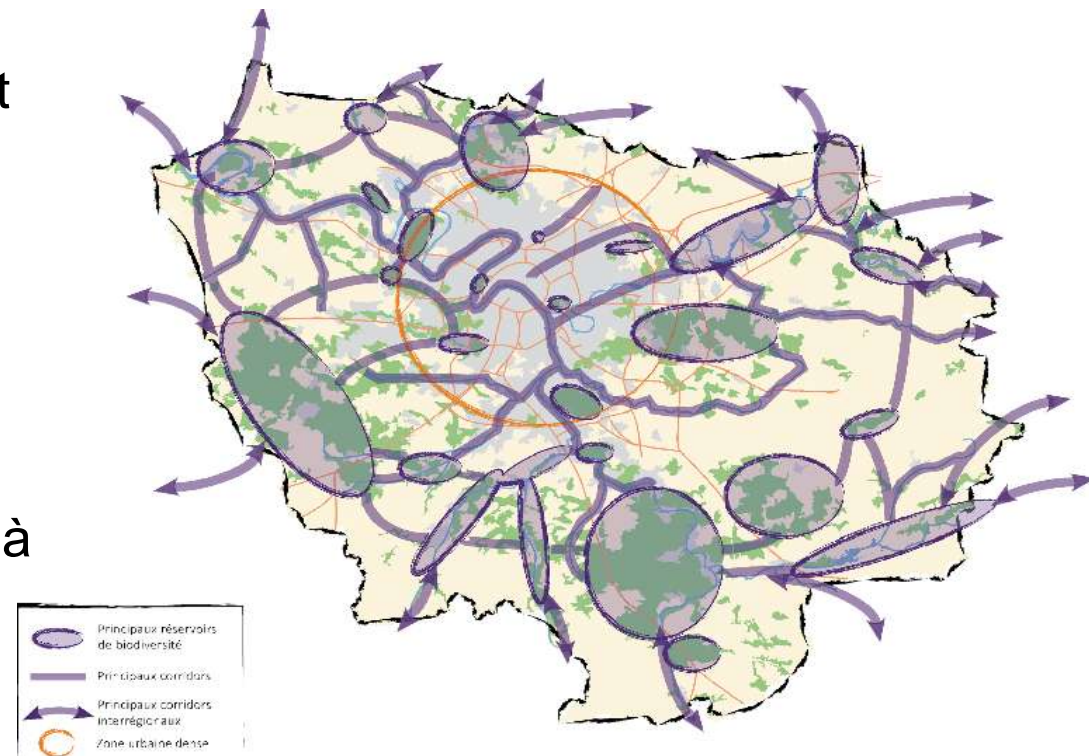
Le SRCE : volet régional de la trame verte et bleue

- ➔ Document de planification stratégique pour la biodiversité
- ➔ Co-élaboré par l'État et le Conseil régional
- ➔ Objet : la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- ➔ Portée : « prise en compte » par les documents d'urbanisme (SDRIF, SCOT, PLU) et les projets de l'État : démarche « éviter-réduire-compenser » dans les études d'impact



Le SRCE d'Île-de-France

- Identification des composantes de la trame verte et bleue régionale (TVB) = réseau des continuités (réservoirs de biodiversité et corridors)
- Identification des enjeux régionaux de préservation et de restauration des continuités écologiques
- Définition des priorités régionales
- Proposition d'outils adaptés à travers un plan d'action stratégique
- Adoption le 21 octobre 2013
- Mise en œuvre SRCE : durant 6 ans

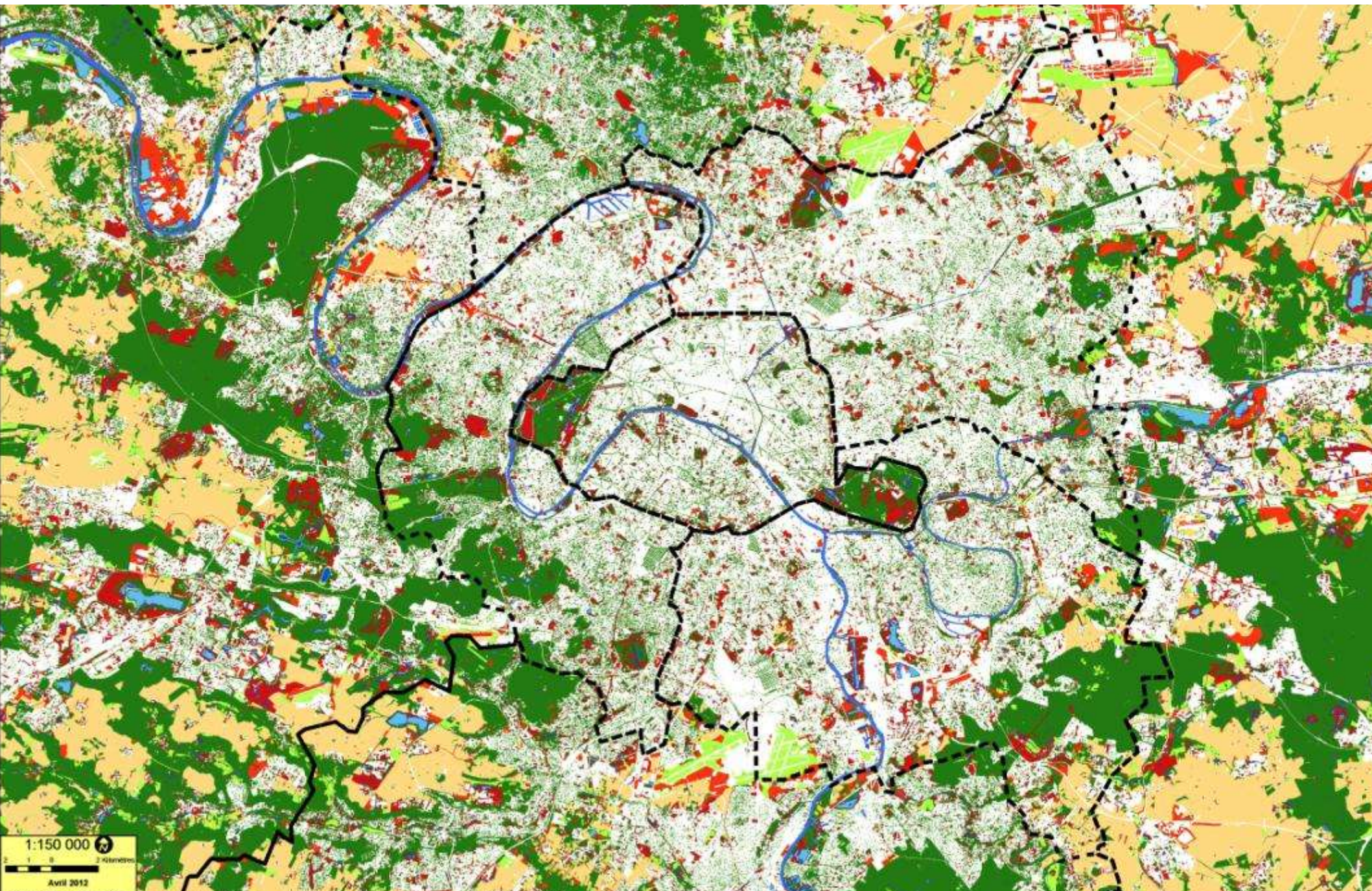


Carte de synthèse régionale thématique des éléments de la TVB

Les composantes de la trame verte et bleue : une zone urbaine où la trame verte et bleue régionale est peu présente...



... mais où la zone dense n'est pas exempte de « nature »...

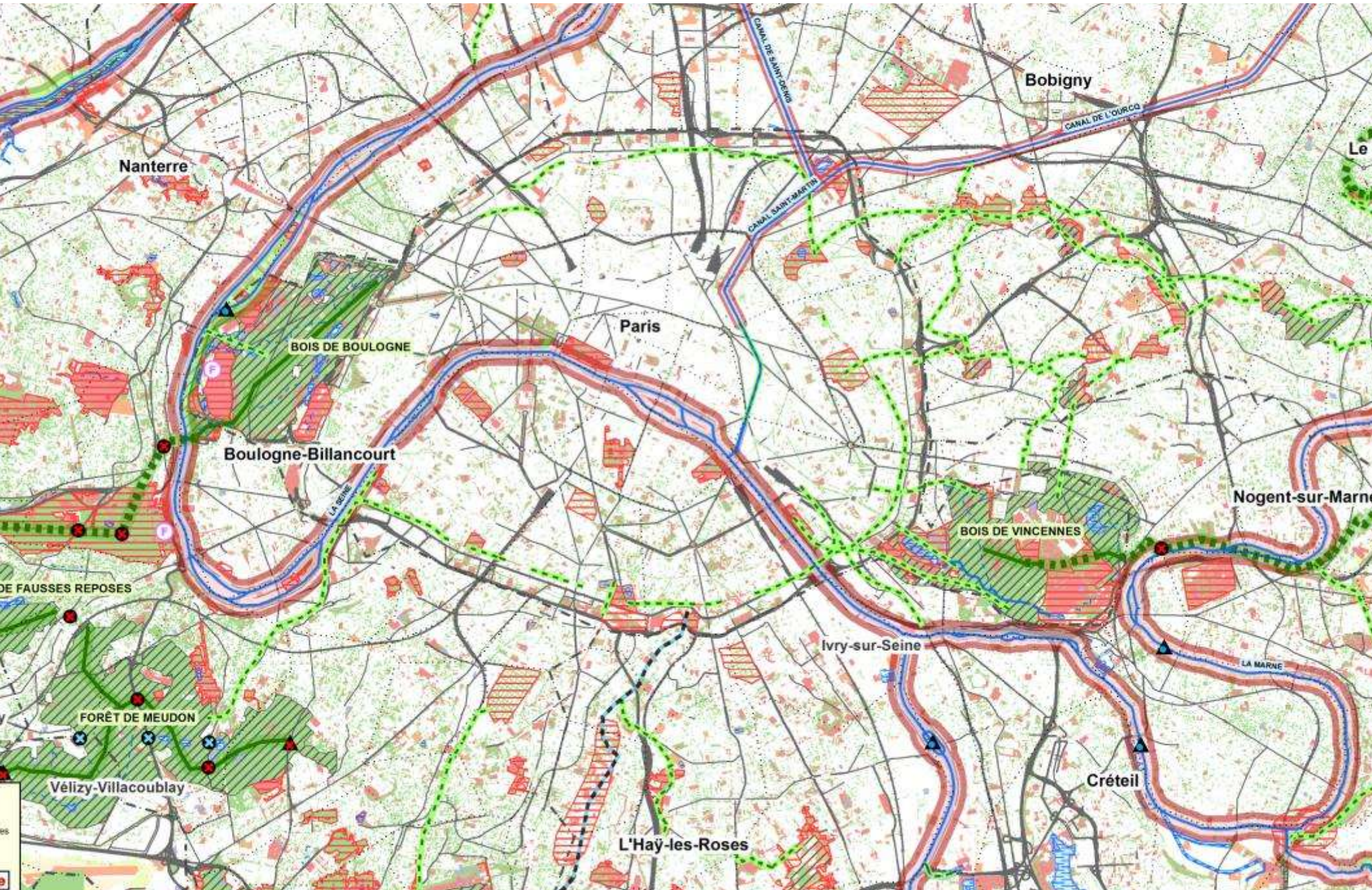


1:150 000

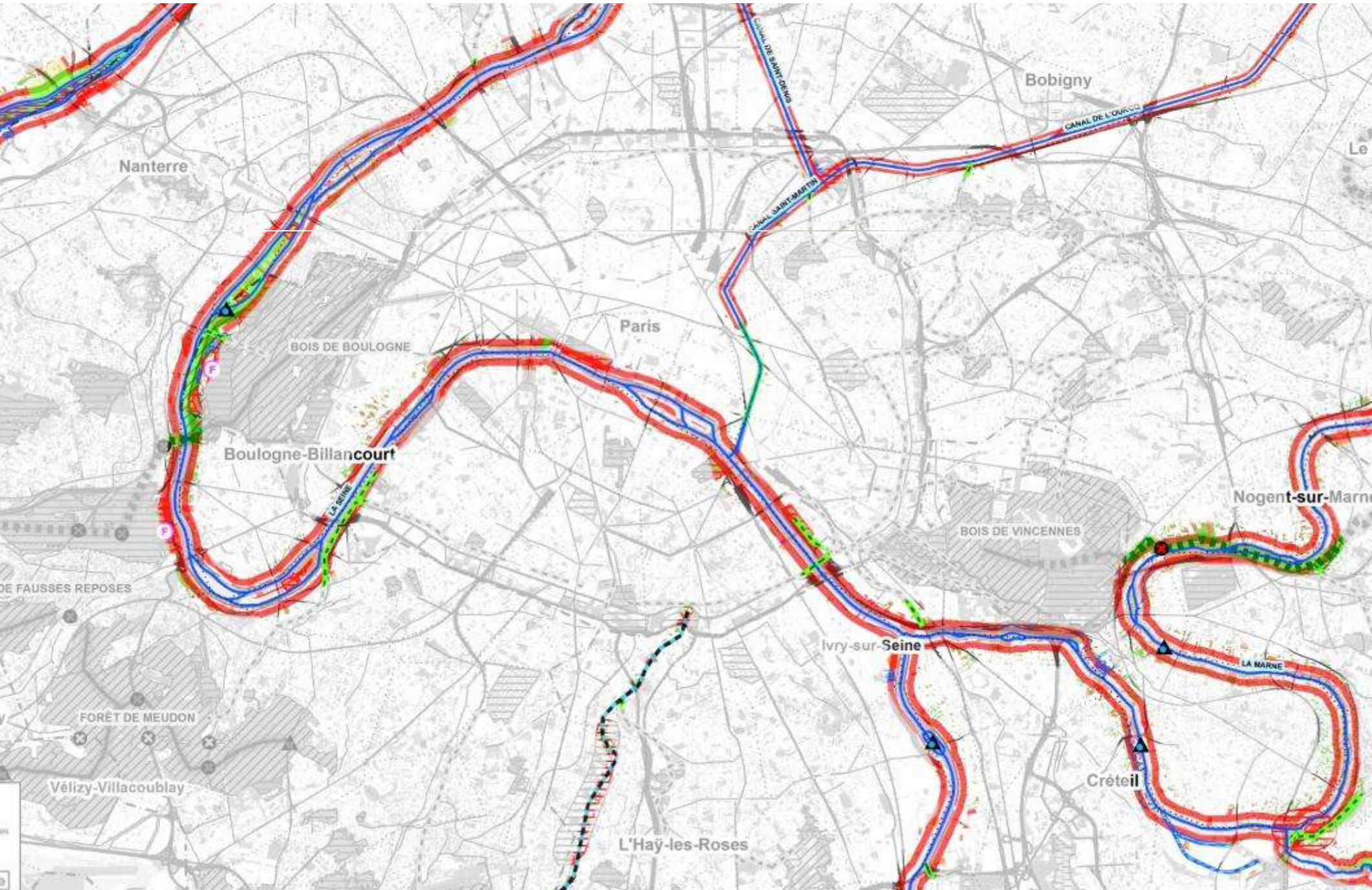
0 1 2 Kilomètres

Avril 2012

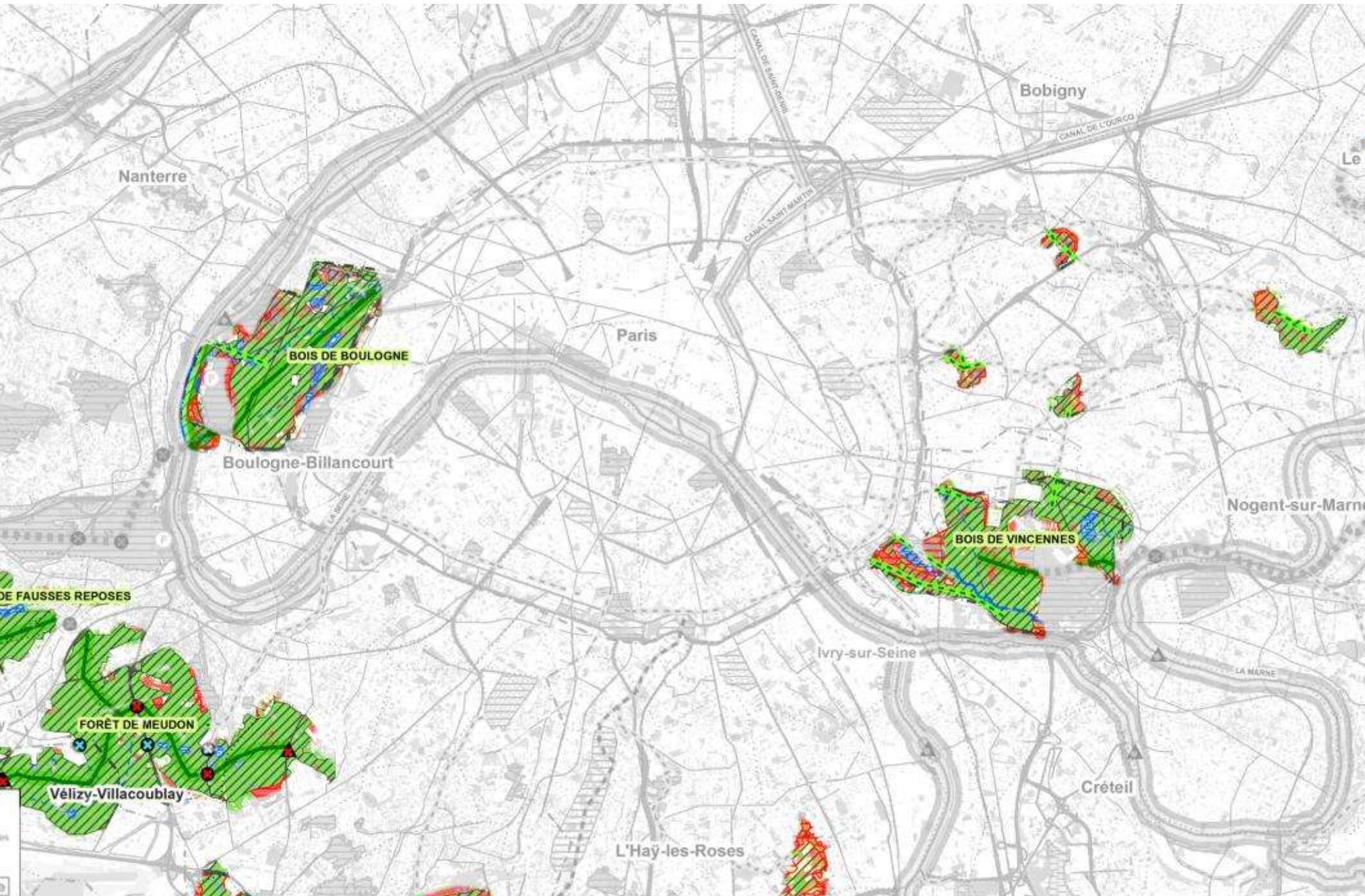
...d'où une représentation spécifique pour Paris et la petite couronne.



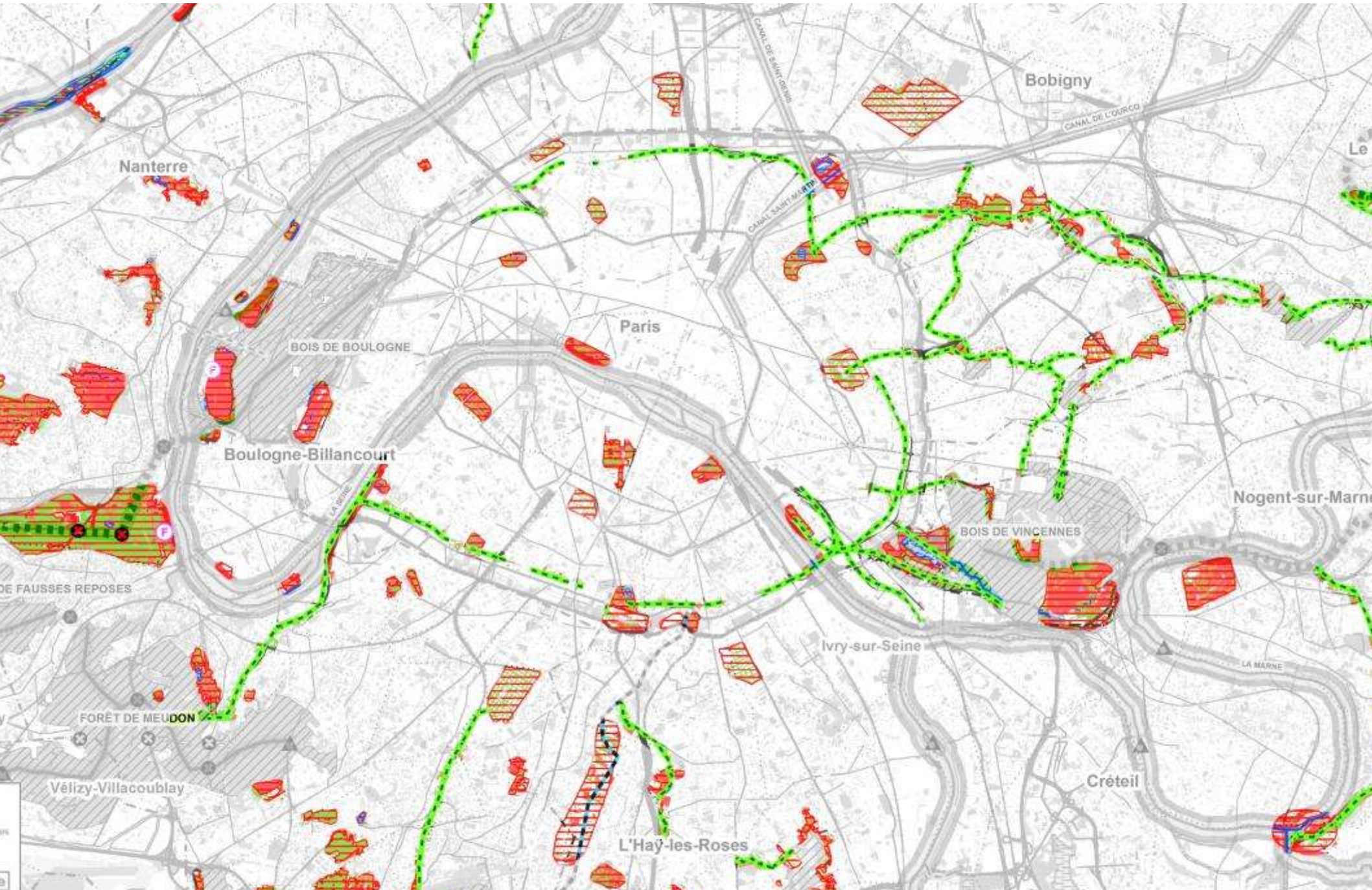
Cours d'eau et canaux

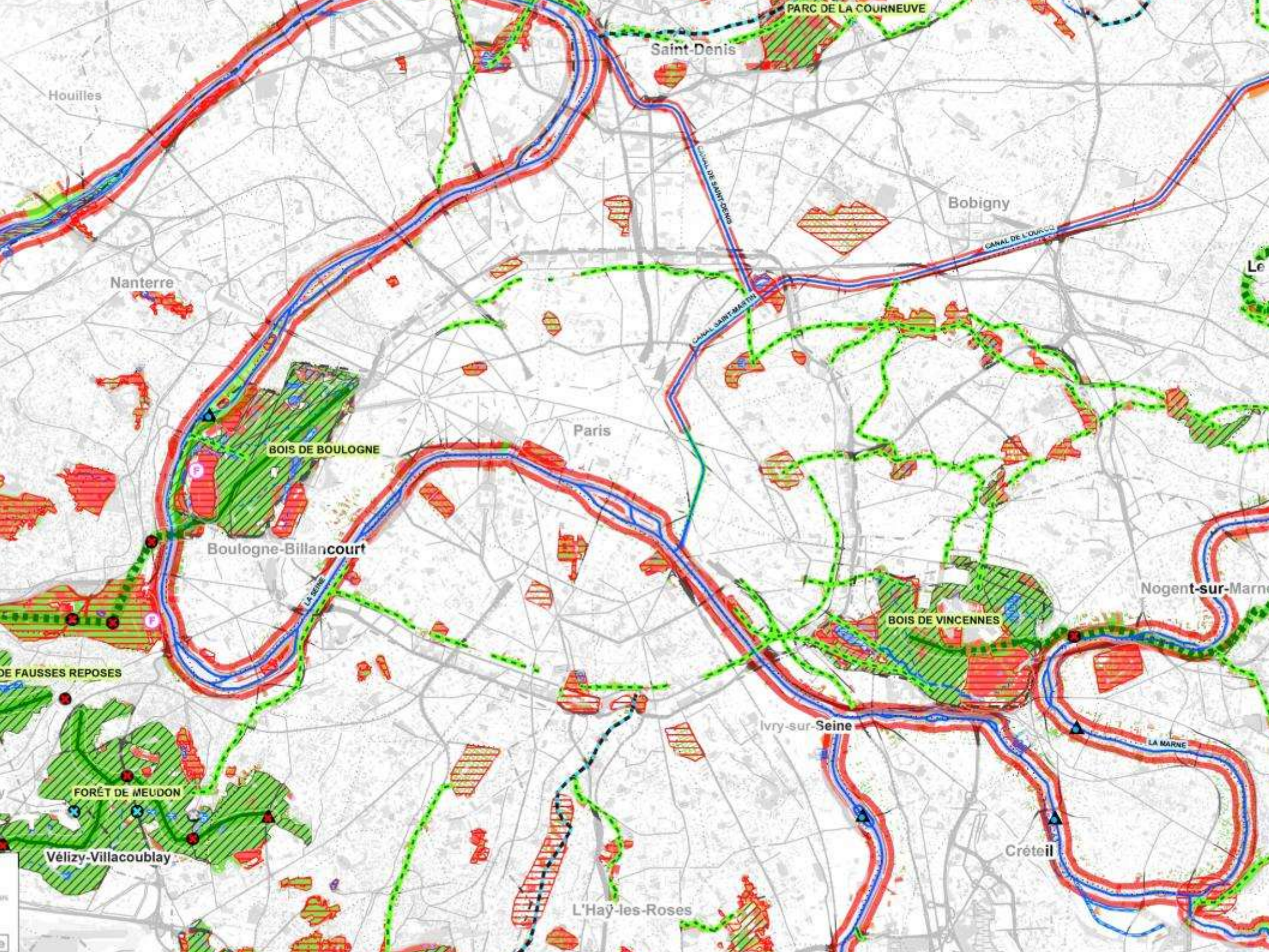


Réservoirs de biodiversité du SRCE (niveau régional)



Autres secteurs et liaisons reconnus pour leur intérêt écologique en milieu urbain





Houilles

Saint-Denis

PARC DE LA COURNEUVE

Bobigny

Nanterre

CANAL DE SAINT-DENIS

CANAL DE L'OISE

Paris

BOIS DE BOULOGNE

Boulogne-Billancourt

La Seine

CANAL SAINT-MARTIN

BOIS DE VINCENNES

Nogent-sur-Marne

DE FAUSSES REPOSES

FORÊT DE MEUDON

Vélizy-Villacoublay

Ivry-sur-Seine

LA MARNE

Créteil

L'Hay-les-Roses

Diagnostic, enjeux et plan d'action

Unité paysagère cœur urbain de l'agglomération parisienne

ENJEUX DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Entre le tissu urbain dense et les autres territoires plus ruraux composant l'Île-de-France, se tisse un réseau de relations plus ou moins fonctionnelles. C'est notamment le cas :

- le long des fleuves, notamment de la Marne et sur certains tronçons de la Seine, en s'appuyant notamment sur le réseau constitué par les îles ;
- le long des canaux (Ourcq, Saint-Denis) et des affluents de la Seine et de la Marne (Orge, Yvette, Bièvre, Yerres, Morbras, Réveillon) ;
- entre le parc départemental Georges Valbon et le secteur de Roissy, via la vallée du Croult et les espaces verts des aéroports du Bourget et de Roissy ;
- entre la forêt de Bondy et les milieux naturels situés plus à l'est, via les carrières de gypse réaménagées et l'aqueduc de la Dhuis ;
- entre la basse vallée de l'Yerres et la forêt de Sénart ;
- entre le bois de Boulogne et les espaces boisés de l'ouest parisien vers Versailles.

D'autres espaces présentent des enjeux de connexion plus locaux mais importants en contexte urbain, citons en particulier :

- la restauration de liaisons écologiques fonctionnelles entre certains boisements et les corridors alluviaux (entre le bois de Boulogne et la Seine par exemple) ;
- le maintien de certaines connexions (entre les forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Marly, autour des étangs de Saclay et de Saint-Quentin-en-Yvelines, le long de la Seine en bordure des plaines de Montesson et de Draveil) ;
- l'interconnexion des grands parcs et espaces verts ;
- la valorisation des bordures des infrastructures (canaux, aqueducs, voies rapides, abords des voies ferrées et des lignes RER aériennes, espaces verts des aéroports).

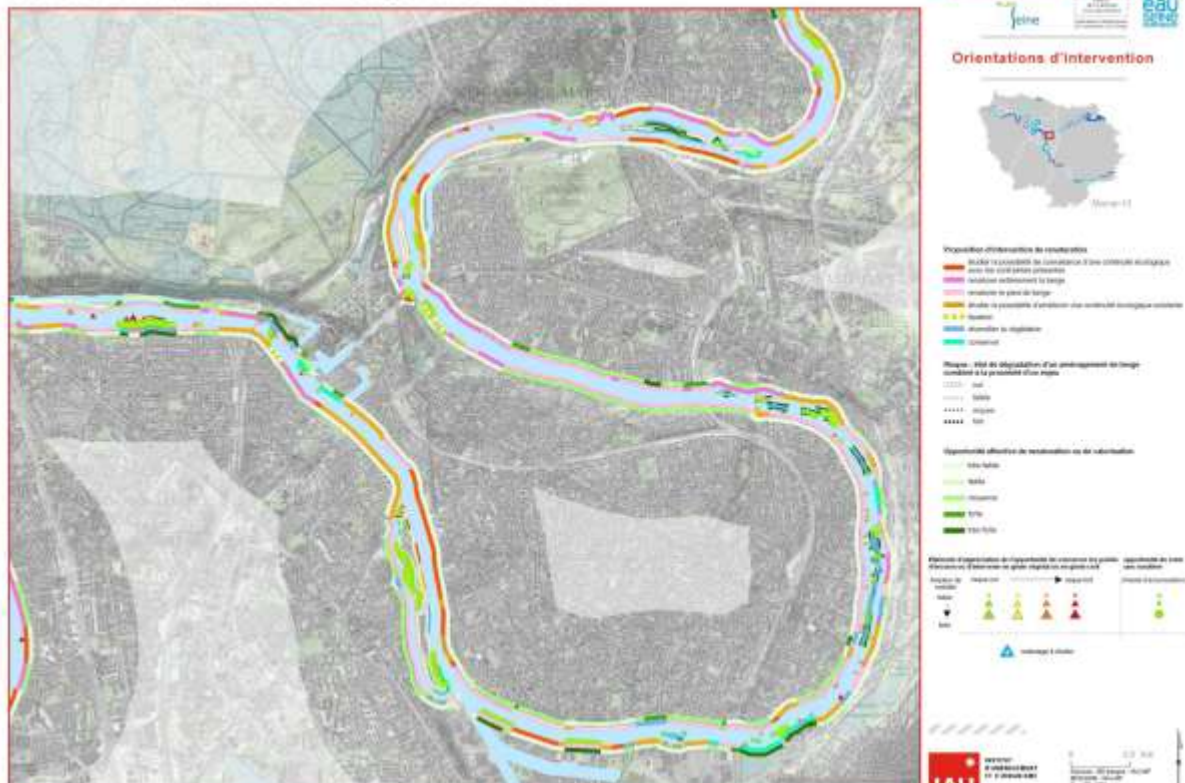
Diagnostic, enjeux et plan d'action

4.3.7. Les actions en milieu urbain

BERGES

- ◇ Favoriser la **reconquête des berges** (renaturation) ;
- ◇ S'assurer du **maintien ou de la restauration de la continuité sur l'une des deux berges au minimum** lors de reconstructions ou restructurations urbaines. La préservation d'une **zone tampon non bâtie** est nécessaire, afin de laisser la place pour aménager et « renaturer » les abords de fleuve ou rivières affectés par le mitage des berges ;
- ◇ Conforter les berges selon des **techniques de génie végétal** et y réaliser des interventions d'entretien minimales et respectueuses de la ripisylve, dans le respect des autres usages des cours d'eau.

Schéma environnemental des berges d'Île-de-France



Diagnostic, enjeux et plan d'action

4.3.7. Les actions en milieu urbain

ESPACES VERTS

- ◇ Promouvoir la **multifonctionnalité des espaces verts** en valorisant leur potentiel écologique et articuler la trame verte et bleue urbaine avec le schéma des liaisons douces et les réseaux hydrauliques par un aménagement et une gestion différenciée adaptée (espaces de nature, parcs, coulées vertes, réseaux d'eau pluviale...);
- ◇ Valoriser les **espaces verts privés** (jardins, foncier des entreprises, des bailleurs sociaux et des collectivités...) qui constituent souvent la majorité des espaces verts en ville (valorisation des friches, promotion de la gestion différenciée dans les jardins et espaces verts...);



Diagnostic, enjeux et plan d'action

4.3.7. Les actions en milieu urbain

ESPACES VERTS

- ◇ Passer d'une gestion intensive à une **gestion écologique** (comprenant le « zéro pesticide ») des espaces verts publics ;
- ◇ **Développer et accroître les surfaces d'espaces verts**, en utilisant notamment les capacités des documents d'urbanisme, comme les PLU, pour fixer des règles de surface d'espaces verts de pleine terre équivalente à 30 % de la surface totale de tout nouvel aménagement urbain, ou encore, en faisant du bâti un support pour la végétalisation.



Diagnostic, enjeux et plan d'action

4.3.7. Les actions en milieu urbain

CYCLE DE L'EAU

- ◇ Retrouver une trame bleue fonctionnelle, en **restaurant le cycle de l'eau en milieu urbain** ;
- ◇ Concevoir tout nouvel aménagement urbain afin de permettre l'infiltration des **eaux pluviales**, leur stockage via des bassins d'orage végétalisés multifonctionnels et leur transport éventuel via des noues ;
- ◇ Renforcer les actions tendant à limiter voire **supprimer tout rejet polluant** dans la Seine et ses affluents.



Diagnostic, enjeux et plan d'action

4.3.1. Connaissance

Orientations

- ➔ Améliorer les connaissances sur les continuités et les fonctionnalités écologiques et notamment combler les lacunes identifiées par le SRCE à l'échelle régionale.
- ➔ Associer les organismes de recherche au suivi et à l'évaluation de la trame verte et bleue, notamment dans les domaines de l'écologie et de l'hydrobiologie.

4.3.2. Information et formation

Orientations

- ➔ Assurer l'information et la formation de l'ensemble des partenaires, des spécialistes au grand public.
- ➔ Mettre à disposition la connaissance acquise lors de l'élaboration du SRCE.
- ➔ Favoriser la circulation de l'information, la coordination et le partage des expériences entre acteurs gestionnaires du territoire.
- ➔ Renforcer le niveau de connaissance des acteurs professionnels sur la trame verte et bleue en Ile de France et aider les porteurs de projets à s'approprier le SRCE.

3 sites incontournables pour tout savoir sur le SRCE d'Île-de-France et la TVB

[_http://www.trameverteetbleue.fr/_](http://www.trameverteetbleue.fr/)

[_http://www.natureparif.fr/srce_](http://www.natureparif.fr/srce)

[_http://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/
trame-verte-et-bleue-r31.html](http://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-r31.html)



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

Merci pour votre attention

